

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: 1 (2004)

Heft: 5

Artikel: Le réseau Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé

Autor: Merle, Thierry

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le réseau Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé

A l'heure où les concurrences territoriales sont de plus en plus vives, les réseaux de villes sont à la mode. Cependant, au-delà du simple phénomène de marketing se cache une véritable stratégie de développement territorial. Pour une ville, quelle qu'en soit la taille, appartenir à un réseau de villes c'est valoriser son identité, constituer un espace de rayonnement et appartenir à un tissu d'échanges et de compétences.

Le réseau Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé est encore peu connu en Suisse. Seule la Ville de Genève est aujourd'hui intégrée à ce réseau qui a également séduit le Canton du Jura. Un réseau de plus ? C'est ce que l'on pourrait penser. Mais ce réseau de ville vise à promouvoir la santé au sens du bien-être général de l'individu. Quel but plus fondamental peut-on imaginer ? Découvrons les buts de ce réseau qui nous concerne tous.

En 1986, le Bureau Européen de l'Organisation Mondiale de la Santé – OMS a proposé aux villes européennes de devenir ses partenaires privilégiées afin de développer une stratégie commune fondée sur une approche globale et dynamique de la santé. Il s'agissait de tenter d'intervenir sur tout ce qui détermine la santé, conformément à la définition de la santé proposée par l'OMS. C'est donc l'ensemble des conditions de vie, de travail et d'environnement physique ou social de ces villes qui était concerné par ce programme.

Ainsi, les villes européennes sont invitées à mettre en place une véritable politique urbaine de santé s'appuyant sur le partenariat et la participation. Ce projet politique, qui repose autant sur le citoyen que sur les institutions et les acteurs politiques, intéresse de nombreux domaines tels que l'urbanisme, les transports, la vie sociale et culturelle, les loisirs, etc.

C'est en 1987 que se crée le Réseau Français des Villes-Santé et en 1990 qu'il se constitue en association à but non lucratif. En 2004, ce réseau compte 46 villes. A noter que Genève, seule Ville-santé de Suisse, adhère à ce réseau. Le site Internet du Réseau européen des villes santé [www.villes-sante.com] désigne les villes qui se sont engagées dans ce processus ainsi que les actions engagées par chacune d'entre-elles.



Le Réseau Français des Villes-Santé.

Aujourd'hui, il semble naturel que l'OMS et les spécialistes de la promotion de la santé se soient orientés vers les villes. En effet, si «*la santé se gagne ou se perd à la maison, à l'école au travail, là où l'on vit...*», c'est bien dans les villes (rappelons que plus de 70% de la population suisse vit en ville) que les principaux enjeux se situent aujourd'hui. Si nos villes représentent le dynamisme de notre société, elles sont aussi les lieux où se concentrent pollutions, risques, misère, isolement, exploitation. Les villes peuvent donc porter atteinte à la santé des individus ou concourir à leur épanouissement en apportant culture, promotion sociale, échanges, loisirs, création, etc.

Dans le cadre de cette conception dynamique et globale de la santé, promouvoir la santé c'est s'attacher à réduire les inégalités et à s'attaquer aux facteurs qui se conjuguent pour que la santé se gagne ou se perde. Ce sont aux conditions de vie (logement, habitat, transport, nourriture), aux conditions de travail, à la qualité de l'environnement et des relations sociales, à la culture qu'il faut s'intéresser pour développer cette approche qui peut être considérée comme une socio-écologie de la santé.

A travers le Programme Villes-Santé, l'OMS incite donc les villes à agir pour améliorer la santé de leurs habitants et à considérer leur environnement comme une ressource fondamentale à protéger et à enrichir, de manière solidaire et dans des perspectives tant locales que mondiales.

► Thierry Merle
Urbaniste FSU
Lausanne

Zusammenfassung

Das Netzwerk «Gesunde Städte» der Weltgesundheitsorganisation

Das Netzwerk «Gesunde Städte» der Weltgesundheitsorganisation (World Health Organization, WHO) ist in der Schweiz noch wenig bekannt. Zurzeit ist die Stadt Genf das einzige Schweizer Mitglied dieses Netzwerks, für das sich auch der Kanton Jura interessiert. Noch ein Netzwerk? Könnte man meinen. Aber dieses Städtenetzwerk hat zum Ziel die Förderung der Gesundheit im Sinn des allgemeinen Wohlstands des Einzelnen. Welcher grundsätzlichere Ziel könnte man sich vorstellen? Entdecken wir die Ziele dieses Netzwerks, die uns alle betreffen.

1986 hat das Regionale Büro für Europa der WHO den Europäischen Städten vorgeschlagen, privilegierte Partner zu werden mit dem Ziel eine gemeinsame Strategie zu entwickeln, die sich auf einen ganzheitlichen und dynamischen Ansatz der Gesundheit stützt. Es ging nicht darum, nur auf die Gesundheit einzuwirken, sondern auf alle Faktoren, die die Gesundheit beeinflussen, gemäss der Definition der Gesundheit der WHO: «*Gesundheit ist ein Zustand des umfassenden körperlichen, geistigen und sozialen Wohlbefindens und nicht nur das Fehlen von Krankheit oder Behinderung*». Es sind demzufolge die gesamten Lebensbedingungen und Arbeitsbedingungen, das physische und soziale Umfeld, die durch dieses Programm betroffen sind.

Mit diesem Programm «Gesunde Städte» will die WHO die Städte zur Verbesserung der Gesundheit ihrer Bewohner und zur Betrachtung ihrer Umwelt als wichtige Ressource animieren, die es zu schützen und erweitern gilt, auf eine solidarische Weise und in Beachtung der lokalen wie internationalen Perspektiven.

December 2000

Les Villes-Santé de l'OMS - Phase III (1998-2002)

55 villes

A map of Europe highlighting 55 WHO Healthy Cities. The cities are: Copenhagen, Sandnes, Gothenburg, Helsingborg, Stockholm, Turku, Koressaare, Pärnu, Iževsk, Newcastle, Belfast, Dublin, Liverpool, Manchester, Dundee, Cardiff, Bristol, Stoke-on-Trent, Rotterdam, Rennes, Liège, Viana do Castelo, Amadora, Seixal, San Fernando de Henares, Bologna, Siena, Arezzo, Padua, Udine, Athens, Bursa, Eskişehir/Tepebaşı, Çankaya, Ankara, and Jerusalem.

Le Réseau Européen des Villes-Santé. Ces 55 villes travaillent en lien étroit avec le Bureau Européen de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Une Ville-Santé se définit comme une ville qui:

- améliore constamment la qualité de son environnement,
 - favorise le développement d'une communauté solidaire et qui participe à la vie de la cité,
 - agit en faveur de la santé de tous et réduit les inégalités,
 - développe une économie diversifiée et innovante,
 - donne à chacun les moyens d'avoir accès à la culture et de réaliser son potentiel de créativité.

Une Ville-Santé se reconnaît:

- à sa volonté de répondre aux besoins essentiels des citoyens (eau, nourriture, logement, travail, sécurité, statut social),
 - à la qualité de son environnement,
 - à la force de son tissu social,
 - à l'utilisation la meilleure possible des ressources naturelles,
 - à la richesse de la vie culturelle,
 - à la vigueur et à la diversité de son économie,
 - aux conditions d'accès aux services publics et privés,
 - au degré de contrôle que les habitants exercent sur les décisions qui les concernent,
 - à l'état de santé de la population.

Depuis 1986, le programme Villes-Santé de l'OMS a rencontré un vif enthousiasme. Il s'est développé en Europe d'abord, dans le monde entier ensuite. De nombreux réseaux régionaux, nationaux internationaux ou linguistiques sont aujourd'hui constitués. Le Réseau Européen des Villes-Santé qui atteint aujourd'hui sa maturité et dont la philosophie s'accorde à celle du développement durable, souhaite désormais se rapprocher du programme d'actions «Agenda 21». Le but de cette convergence est de renforcer la philosophie commune et d'éviter la concurrence ou la multiplication des actions.

Note:

Plusieurs passages de ce texte, en particulier les critères permettant l'identification des Villes-santé, ainsi que les illustrations, ont été repris du site Internet www.villes-sante.com.